

Céramique Niveau I : Découverte du matériau et premiers pas vers une maîtrise contrôlée

Le montage de la céramique tient une part importante dans votre laboratoire ! Son rôle est essentiel dans la mise en place de vos prothèses esthétiques adaptées à la morphologie des patients.



Objectif de la formation

Apprendre et mettre en pratique les techniques nécessaires à la fabrication de prothèses dentaires en céramique.

Découvrir les deux protocoles de montage : incisive et dent cuspidée.



Public de référence

Prothésistes dentaires souhaitant se former à la céramique dentaire.



Approche pédagogique

- Ateliers opérationnels
- Etude théorique
- Les armatures métalliques, les modèles de travail et les chapes seront fournis aux stagiaires.



Pré - requis

• Être prothésiste dentaire.



Nombre de participants

Minimum 3 personnes Maximum 10 personnes



14 heures



Lieu de formation

- Campus de Bordeaux
- Campus d'Aix Marseille
- Campus de Paris
- Campus de Valenciennes



Taux de satisfaction 100%





PROTHÉSISTES

Prothésistes dentaires souhaitant se former à la céramique dentaire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1er Jour:

Matin:

- · Accueil des stagiaires.
- Présentation d'un diaporama sur les éléments théoriques du sujet.
- Contrôle des armatures, précisions techniques.
- Démonstration de la technique de montage pour une bonne maîtrise des masses.
- Étude des différentes teintes.

Après-midi:

- Protocole pour l'élaboration de la céramique sur armature.
- Application de l'opaque.
- Montage des poudres par stratification des différentes masses.
- · Découpe incisale.
- Montage par stratification de l'incisale et des transparents.

2 ème Jour:

Matin:

- · Retouche des formes et des volumes.
- Remodelage par la deuxième application des masses par stratification.
- Réalisation de la deuxième cuisson.

Après-midi:

- Échanges sur la pratique quotidienne : problèmes, difficultés rencontrées.
- Mise en forme définitive.
- Finition des états de surface.
- Maquillage, glaçage et polissage mécanique.
- Questionnaire d'évaluation des acquis et bilan du stage.
- Remise de l'attestation de formation.

3 ème Jour:

Matin:

- Prise en charge des urgences potentielles (suite)
- Règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux.
- Principes de relevage et brancardage.
- Accouchement inopiné (mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant).
- Mises en situation.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

• QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES ACQUIS QCM.



FORMULAIRE À COMPLÉTER ET RENVOYER

kahina.aitamara<u>@academieartdentaire.fr</u> 06 28 78 59 49

CÉRAMIQUE NIVEAU I : DÉCOUVERTE DU MATÉRIAU ET PREMIERS PAS VERS UNE MAÎTRISE CONTRÔLÉE

→ Participant(e) a la formation	DATES
Mme Mr	15 et 16 septembre 2025
Nom :	
Prénom:	Formation en présentielle :
Facetion	Académie d'Art Dentaire Formation présentielle
	41 place Jules Ferry
E-mail:	Montrouge (92) Accessibilité PSH
Tel:	Accessibilite F3F1
Reconnaissance Travailleur Handicapé	HORAIRES
Je finance personnellement la formation	Accueil : 8h3O
et renseigne mon adresse :	Travaux : 09h00-12h30/13h30-17h00
→ Financeur(s) professionnel(s)) – libellé convention
Société:	Financeur (cochez la case correspondante):
Adresse :	OPCO
Réprésentant légal :	FAFCEA
E-mail:	AGEFICE
Tel:	
Siret :	
→ Demandeur d'emploi, finance	ement Pôle Emploi
Mme Mr	
Votre identifiant :	
Adresse de votre agence de rattachement :	
Coordonnées de votre conseiller(e) :	
Nom: F	Prénom:
Tel: E-m	nail :
J'accepte et je reconnais avoir pris connai	ssance des conditions d'inscription ci-dessous.
	létée et signée, une convention de formation vous
Fait à:	: Cochez ou signez ici pour valider :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Prix de la formation

- Le coût de la formation est de 896 € TTC.
- Formation non assujettie à la TVA, conformément à l'article 261 4-4 du Code Général des Impôts.
- Numéro d'agrément formation : 11921613492.

Modalités d'inscription et de règlement

- Un délai de rétractation de 14 jours est de droit.
- Le règlement est encaissé à la fin de la formation, un acompte de 300 € vous sera demandé pour finaliser l'inscription, lors de la signature de la convention de formation.
- Le reste du règlement est encaissé à la fin de la formation sur présentation de facture.

Conditions d'annulation

- L'Académie d'Art Dentaire se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 15 jours avant la session, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint. Les participants seront alors remboursés des éventuels frais de formation engagés (hors transport, hôtel, ...).
- Le participant peut annuler sa participation à la formation. Pour toute annulation au plus tard 15 jours avant la session, une somme de 100 € sera retenue pour frais de dossier. Pour toute annulation dans les 14 jours précédant la formation, la totalité du montant sera due. Toute formation entamée est due dans sa totalité. Toute annulation devra être confirmée par écrit.

HTTPS://ACADEMIEARTDENTAIRE.FR/

→ Finançable

OPCO, FAF CEA, AGEFICE